




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21294-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.591**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : VIEILLES MAISONS FRANÇAISES. AIDE À LA PUBLICATION

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.12

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : VIEILLES MAISONS FRANÇAISES. AIDE À LA PUBLICATION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

“Vieilles Maisons Françaises” est une association créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962. Elle se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Cette association compte vingt mille adhérents répartis entre 95 délégations départementales.

La revue des Vieilles Maisons Françaises est éditée six fois par an. Chaque numéro comprend un thème central : département ou ville et diverses rubriques d'actualité, de rencontres avec des artisans, etc.

Le thème central est organisé dans une très belle présentation en polychromie sur une cinquantaine de pages dont la finalité est de découvrir le patrimoine architectural et l'histoire d'une ville ou d'un département. Récemment ont ainsi été traitées les villes de Nancy et de Lyon et le département du Pas-de-Calais.

Cette revue est diffusée à trente mille exemplaires en kiosque et par abonnements.

L'association se propose de consacrer le numéro de juillet 2012 à Aix-en-Provence, ses monuments et ses paysages.

Il est proposé d'apporter une aide à l'édition de ce numéro spécial en versant la somme de mille cinq cent euros en échange de deux cent numéros de la revue.

Aussi, mes Chers Collègues, je vous demande de :

- **DONNER** un avis favorable à une aide de mille cinq cent euros à l'édition du numéro consacré à Aix-en-Provence de la revue des “Vieilles Maisons françaises” ;

- **ACCEPTER** en échange 200 exemplaires de cette revue ;

- **DIRE** que la somme correspondante sera imputée au chapitre 92322-6236-1871 de la Direction des musées et du patrimoine culturel qui dispose des disponibilités suffisantes.

2012.591 - VIEILLES MAISONS FRANÇAISES. AIDE À LA PUBLICATION

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**